

UN ENGAGEMENT COMBONIEN DU JUBILÉ

La campagne pour la justice climatique des Congrégations religieuses

Fr Alberto Parise MCCJ

Secrétariat Général de la Mission

Introduction

Nous commencerons cette présentation par quelques réflexions de valeur charismatique sur trois événements historiques :

1. L'année **2024**, la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle mondiale, a marqué une étape importante dans la crise climatique. Il s'agit de la première année civile où la température moyenne mondiale a dépassé de 1,5 °C le niveau préindustriel, un seuil que l'Accord de Paris (2015) sur le climat visait à ne pas dépasser. Janvier 2025 a encore accentué cette tendance, enregistrant le mois le plus chaud jamais observé. L'urgence de la crise du réchauffement climatique ne peut être sous-estimée. Nous assistons à des impacts de plus en plus graves, qui touchent particulièrement les personnes à faibles et moyens revenus, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Le cri de la terre et le cri des pauvres nous parviennent de plus en plus fort. En tant que missionnaires comboniens, héritiers de la sensibilité et du charisme de saint Daniel Comboni, nous nous sentons particulièrement interpellés par ce cri.

2. **La COP30** est la conférence des Nations unies sur le changement climatique prévue en novembre 2025 à Belém (Brésil). La présidence de la COP30 invite la communauté internationale à s'unir dans un « *mutirão* » mondial (une pratique ancestrale de collaboration collective pour accomplir une tâche commune) contre le changement climatique, dans un effort partagé entre les peuples pour le progrès de l'humanité. La COP30 peut représenter un tournant dans l'action climatique, guidée par les principes de la justice climatique, en rompant avec les tendances actuelles qui conduisent le monde vers un gouffre. Le charisme combonien est particulièrement sensible aux instances de libération intégrale (RV 61), en assumant un service d'évangélisation qui s'engage dans la libération du péché, y compris du péché social cristallisé dans des structures oppressives et des tendances destructrices, telles que celles que la COP se propose de surmonter.

3. Cette année 2025, nous célébrons un **jubilé** ordinaire qui met l'espoir au centre. Tout d'abord, nous trouvons l'espoir dans la grâce de Dieu, que nous expérimentons à travers sa miséricorde et son pardon. Mais nous sommes également appelés à découvrir l'espoir en répondant à l'injustice écosociale. Par exemple, *Spes non confundit* – « L'espoir ne déçoit pas », la bulle d'indiction du Jubilé 2025 – lance plusieurs appels spécifiques :

= à prendre des mesures concrètes pour éradiquer la faim, véritable scandale pour l'humanité ;

= la dette écologique des nations les plus riches exige la reconnaissance de la gravité de nombre de leurs décisions passées et la détermination à effacer les dettes des pays qui ne pourront jamais les rembourser. Plus qu'une question de générosité, il s'agit de justice, compte tenu des déséquilibres commerciaux ayant des effets sur l'environnement et de l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles par certains pays au fil du temps.

Le Jubilé nous invite à réparer nos torts afin de préparer un chemin de paix dans notre monde. Il s'agit d'un appel à nous engager à remédier aux causes profondes de l'injustice, à rembourser les dettes injustes et impayables, et à nourrir ceux qui ont faim. (SNC 16)

Tout au long de son ministère, saint Daniel Comboni a compris l'annonce de l'Évangile comme une force de libération du péché et des structures du péché, telles que l'esclavage et la traite des êtres humains. Il a été une voix prophétique, engagée sans réserve dans la défense des droits humains, en faisant également appel aux plus hautes autorités civiles et politiques de son époque. Avec un réalisme salutaire, il s'est rendu compte qu'il ne suffisait pas de libérer les esclaves, mais qu'il fallait en même temps construire une société alternative, plus juste, fraternelle et durable – comme en témoigne l'expérience de la communauté agricole de Malbès – sinon la liberté acquise finirait rapidement par se perdre.

Dans le contexte de son époque, saint Daniel Comboni a su faire cause commune avec les peuples d'Afrique, dans les afflictions causées par la sécheresse et la famine, ainsi que par la perte de liberté et la traite des esclaves. Il n'a pas ménagé ses efforts et s'est engagé sur tous les fronts pour défendre la cause de la justice sociale et de la dignité de l'Afrique, en lançant des appels aux plus hautes autorités de son temps. Comboni a dénoncé tant le système esclavagiste de la traite orientale que les visées coloniales européennes qui, au nom de la « civilisation », imposaient leur domination sur l'Afrique. Il a plutôt vécu pour promouvoir une civilisation différente, à savoir la « civilisation de l'amour », qui naît de l'Évangile et qui aurait fleuri à travers la régénération de l'Afrique avec l'Afrique. Comment pouvons-nous, aujourd'hui, rester indifférents à ce qui se passe dans le monde ?

L'appel du jubilé biblique

Le jubilé 2025 nous invite à être des pèlerins d'espérance, en relevant également les grands défis de notre temps afin de trouver des réponses qui annoncent à tous la bonne nouvelle du Royaume à venir. Si nous considérons les exigences du jubilé biblique, nous trouvons une orientation et une inspiration sur la manière de transformer l'espérance en action au sein du système mondial actuel.

La tradition biblique du Jubilé invite le peuple de Dieu à la conversion par le rétablissement de relations justes et d'une société égalitaire, dans laquelle la dignité humaine et la fraternité sont respectées et promues. En particulier, elle prévoyait :

= **Le repos de la terre** (Lv 25, 11) : cela signifiait la libération des systèmes d'accumulation et d'exploitation, tout en favorisant le partage de ce que la providence divine offre pour les besoins fondamentaux de tous. Lorsque le peu qui existe est partagé, il y en a assez pour tous.

= **la restitution des terres** (Lévitique 25, 10 ; 13) : les propriétés qui avaient été vendues ou transférées étaient restituées à leurs propriétaires d'origine, garantissant ainsi aux familles le maintien de leur source de revenus et de leur identité socioculturelle.

= **la libération des esclaves** (Lv 25, 10) : ceux qui s'étaient vendus comme esclaves à cause de leurs dettes étaient libérés, réaffirmant ainsi la dignité et la liberté de chaque personne et rappelant la fraternité dans une société égalitaire.

= **la remise des dettes** (Dt 15, 1-3) : en lien avec l'année sabbatique – l'année de la remise – qui accompagnait le jubilé, il y avait l'annulation des dettes, permettant à ceux qui étaient tombés dans la pauvreté de recommencer sans l'oppression des obligations financières ; en effet, les créanciers ne pouvaient pas les laisser partir les mains vides, mais devaient leur donner le nécessaire pour recommencer (Dt 15, 13-14). Cela soulignait l'importance de la miséricorde et de la solidarité, offrant à tous une chance de prendre un nouveau départ.

Ces mesures n'étaient pas seulement de nature économique, mais elles avaient une profonde signification théologique : Dieu était le seul véritable propriétaire de la terre et le libérateur de son peuple. En fin de compte, il s'agissait de revenir au rêve de Dieu pour l'humanité, un rêve dont l'humanité s'éloigne lorsqu'elle construit une société fondée sur l'accumulation de richesses et de ressources, sur la domination et la violence envers les autres, souvent masquées par des justifications

religieuses. Au contraire, le Jubilé imagine une société alternative fondée sur le partage, le service, la non-violence et une relation avec Dieu qui écoute le cri des pauvres.

Le jubilé des pèlerins de l'espérance et la mission évangélicatrice

Le Jubilé se présente comme une occasion privilégiée pour relancer avec force la mission évangélicatrice de l'Église à une époque marquée par des crises mondiales, un désarroi culturel et une soif de sens. Dans un monde traversé par les guerres, les inégalités et les insécurités existentielles, l'espérance chrétienne devient une annonce prophétique, capable de parler au cœur de l'humanité. Il ne s'agit pas d'un optimisme vague, mais d'une certitude fondée sur la présence du Ressuscité, qui continue d'agir dans l'histoire et de transformer les vies. Depuis ses origines bibliques, la dimension jubilatoire est liée au thème de la libération, du pardon et de la possibilité de recommencer. En ce sens, le Jubilé n'est pas seulement une célébration, mais un temps propice pour proclamer la bonne nouvelle et rendre visible la miséricorde de Dieu.

Le Jubilé représente donc une occasion d'impliquer tout le peuple de Dieu dans un élan missionnaire renouvelé. Il ne se limite pas à Rome, mais invite chaque communauté locale à devenir un lieu d'espérance, en activant des parcours de rencontre, d'évangélisation et de transformation sociale. La force symbolique du Jubilé peut également attirer ceux qui sont éloignés de la foi : les thèmes fondamentaux de la restitution des terres et du repos, de la libération de toute forme d'esclavage économique et productif, et de la remise des dettes sont d'une grande actualité et d'une grande importance pour les pauvres et les exclus du monde entier, et peuvent devenir des passerelles à travers lesquelles l'Église offre une proposition de sens accessible et crédible. À une époque qui risque le cynisme et la résignation, le Jubilé invite l'Église à annoncer, avec humilité et courage, que l'espoir est possible – et qu'il a un nom : Jésus-Christ.

Le rêve du XIXe Chapitre général dialogue intensément avec tout cela : « Nous rêvons d'un style missionnaire plus ancré dans la réalité des peuples que nous accompagnons vers le Royaume, capable de répondre au cri de la Terre et des pauvres » (AC 2022, 28), à réaliser – en réponse aux défis du changement d'époque que nous vivons et à la lumière de la Parole de Dieu – en assumant l'écologie intégrale comme un axe fondamental de notre mission (AC 2022, 30).

L'importance du jubilé dans le contexte géopolitique actuel

Aujourd'hui, le monde est confronté à une « polycrise », c'est-à-dire à la présence simultanée de plusieurs crises qui s'influencent mutuellement. D'un côté, par exemple, il y a la crise climatique, avec ses effets dévastateurs ; de l'autre, nous nous trouvons dans une situation que le pape François a qualifiée de Troisième Guerre mondiale par morceaux. Il semble qu'il n'y ait plus de ligne rouge capable de contenir les conflits, et la course aux armements a atteint des niveaux sans précédent, générant de nouvelles dettes et détournant des ressources des services sociaux et des actions d'atténuation, d'adaptation et de réparation liées au changement climatique. L'approche multilatérale et diplomatique de la résolution des problèmes et des conflits mondiaux est en déclin, et le monde est entré dans une phase où prévaut la logique du « droit de la force » - plutôt que la force du droit (FT 174) - de l'anéantissement et de l'impunité. Les droits de l'homme et des peuples sont négligés ou bafoués, et les inégalités continuent de s'accroître en raison de structures économiques injustes, poussant de plus en plus de personnes sous le seuil de pauvreté et la planète au-delà de sa capacité de régénération.

Dans un tel contexte, l'appel du Jubilé biblique est plus que jamais d'actualité et significatif : c'est un appel à réparer un système socio-économique et politique injuste, insoutenable et marqué par le

péché. *Laudate Deum* a appelé à un pèlerinage de réconciliation avec le monde qui est notre maison (LD 69), afin de construire la paix avec la Création et entre les peuples.

Transformer l'espoir en action dans le monde d'aujourd'hui

Lorsque nous parlons de changement systémique, nous entendons une transformation radicale des structures sociales et de la mentalité, ou de la culture, qui les sous-tendent. Nous ne devons pas nous laisser décourager par l'ampleur et la complexité de la lutte contre la crise que nous traversons, dont les résultats sont en deçà des attentes. *Laudate Deum* (LD 36) avait déjà remarqué que

Il est regrettable que les crises mondiales soient gaspillées alors qu'elles pourraient être l'occasion d'apporter des changements salutaires. C'est ce qui s'est produit lors de la crise financière de 2007-2008 et qui s'est répété lors de la crise du Covid-19.

Et encore que

Pour obtenir des progrès solides et durables, je me permets d'insister sur le fait qu'« il faut favoriser les accords multilatéraux entre les États » (LD 34).

Il est vrai que ces dernières années, l'approche multilatérale est arrivée à un point de paralysie et que le défi actuel consiste donc à la reconfigurer et à la recréer, en tenant compte de la nouvelle situation mondiale.

Malgré toutes ses limites et ses défauts, il existe encore un lieu où cette reconfiguration est possible, à savoir la conférence annuelle des Parties sur les changements climatiques, généralement désignée par son acronyme COP. Les Parties sont les États qui ont signé les accords sur le climat, tels que l'Accord de Paris (2015), qui sont actuellement au nombre de 197, plus l'Union européenne. Chaque année, nous constatons à quel point les progrès réalisés lors de ces conférences sont lents et décevants. Les intérêts égoïstes et conflictuels des États bloquent facilement un processus fondé sur le consensus. Surtout, le problème majeur est que, à moins de changer le modèle de développement actuel, qui repose sur une économie extractive visant à maximiser les profits au détriment des réalités sociales et environnementales, il n'y a pas de solution à la crise climatique. Le défi actuel consiste donc, comme le soutient *Laudate Deum*, à reconfigurer et recréer cet espace (LD 37). Le pape François a en effet plaidé en faveur d'un nouveau modèle de multilatéralisme qui reconnaisse que « de nombreux regroupements et organisations de la société civile contribuent à compenser les faiblesses de la communauté internationale, son manque de coordination dans des situations complexes, son manque d'attention aux droits humains » (LD 37). Le pape François a en effet plaidé en faveur d'un nouveau modèle de multilatéralisme qui reconnaisse que « de nombreux regroupements et organisations de la société civile contribuent à compenser les faiblesses de la communauté internationale, son manque de coordination dans les situations complexes, son manque d'attention aux droits humains » (LD 37). Les organisations de la société civile et les peuples autochtones peuvent déjà participer en tant qu'observateurs aux COP. Les congrégations religieuses sont appelées à les accompagner dans cette voie en plaidant la cause de la justice climatique. Et comme tout est interconnecté, comme l'affirme à plusieurs reprises l'encyclique *Laudato si'*, lorsque les peuples autochtones, la société civile et les organisations d'inspiration religieuse abordent la crise climatique lors des COP, ils relient à cette crise la crise socio-économique et les conflits qui dévastent les sociétés et les écosystèmes.

L'appel à la justice climatique et à la maison commune

Comme nous l'avons déjà mentionné au début, la crise climatique a atteint un point critique, alimentée par le réchauffement climatique. En 2024, la température moyenne de la Terre a dépassé de 1,5 °C les niveaux préindustriels, la limite fixée par l'Accord de Paris (2015) pour éviter les impacts climatiques

les plus graves. Les populations du monde entier, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, souffrent déjà de vagues de chaleur extrêmes, d'inondations et de sécheresses de plus en plus fréquentes.

Inspirées à la fois par *Laudato Si'* et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale avec justice, les conférences/conseils épiscopaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ont diffusé un message à l'occasion de la COP30, adressé aux dirigeants des gouvernements, les exhortant à œuvrer pour une mise en œuvre ambitieuse de l'Accord de Paris au profit des personnes et de la planète. Ils élèvent une voix prophétique, invoquant la paix à travers une conversion écologique qui transforme le modèle de développement actuel, fondé sur l'extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature. En accord avec la position des évêques, les congrégations religieuses catholiques font également entendre leur voix en faveur de la justice climatique, demandant aux gouvernements d'agir avec courage lors de la conférence des Nations unies sur le climat qui se tiendra au Brésil (du 10 au 21 novembre 2025), également connue sous le nom de COP30.

La campagne des congrégations religieuses pour la COP30

En référence aux négociations en cours, les congrégations religieuses, par l'intermédiaire de la commission JPIC de l'USG et de l'UISG, avancent quatre demandes fondamentales pour répondre au cri des pauvres et de la Terre en faveur de la justice climatique :

1. Annulation des dettes des pays « qui ne pourront jamais les rembourser » (LD 16)

Comme l'affirme *Spes non confundit* – la bulle d'indiction de l'année jubilaire 2025 – il s'agit davantage d'une question de justice que de générosité. Cette question est aujourd'hui rendue encore plus urgente par une nouvelle forme d'injustice de plus en plus reconnue : l'existence d'une véritable « dette écologique », notamment entre le Nord et le Sud, liée aux déséquilibres commerciaux ayant des effets sur l'environnement et à l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles par certains pays pendant de longues périodes.

Les évêques du sud du monde invitent à former une coalition historique d'acteurs du sud et du nord de la planète, unis par un engagement éthique et de justice, afin d'aborder la question de la dette. Par conséquent, les congrégations religieuses catholiques, compte tenu de la situation de nombreux pays pauvres pris au piège de dettes injustes qui entravent les investissements dans la protection des personnes contre les catastrophes climatiques, demandent que des moyens équitables soient trouvés pour annuler ces dettes, afin qu'ils puissent consacrer leurs ressources à la santé, à l'éducation et aux actions en faveur du climat, plutôt qu'au remboursement de la dette. Cet appel est en accord avec la demande deutéronomique de remise des dettes pendant le sabbat.

2. Renforcer le Fonds pour les pertes et dommages (Loss and Damage Fund)

Il s'agit d'une initiative convenue lors de la COP27 (Charm el-Cheikh, 2022) visant à allouer des ressources financières aux pays en développement touchés par les pertes et dommages liés au changement climatique. Elle a été reconnue comme une question de justice climatique, car les pays qui ont le moins contribué au changement climatique sont souvent ceux qui subissent les impacts les plus graves. L'année suivante, lors de la COP28 (Dubaï, 2023), le fonds a été créé avec des engagements initiaux d'environ 700 millions de dollars, un montant bien loin des besoins estimés (qui s'élèvent à plusieurs milliards chaque année). Comme le souligne *Laudate Deum* (2023),

Cela a au moins représenté un pas en avant dans la consolidation d'un système de financement pour les « pertes et dommages » dans les pays les plus touchés par les catastrophes climatiques. Cela semblerait donner une nouvelle voix et un rôle plus important aux pays en développement. Cependant, là encore, de nombreux aspects sont restés vagues, notamment en ce qui concerne les responsabilités concrètes des pays qui doivent contribuer. (LD 51)

La CCEAAAL demande aux pays riches de reconnaître et d'assumer leur dette sociale et écologique, en tant que principaux responsables historiques de l'extraction des ressources naturelles et des émissions de gaz à effet de serre, et de s'engager en faveur d'un financement climatique équitable, accessible et efficace qui ne génère pas de dette supplémentaire, afin de compenser les pertes et les dommages déjà existants dans le Sud global.

Le changement climatique cause des pertes et des dommages que les pays pauvres ne peuvent éviter. Les congrégations religieuses demandent la création d'un fonds pour les pertes et les dommages qui fournisse une aide financière rapide, adéquate et équitable, sans créer de nouvelle dette, afin de permettre aux pays touchés de se reconstruire et de se relever. Tout cela fait écho à l'appel biblique à rétablir les moyens de subsistance des personnes appauvries.

3. Fixer des objectifs pour une transition énergétique juste

Abandonner les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien et d'autres sources durables est essentiel pour un avenir climatique sûr. En effet, les combustibles fossiles sont responsables de plus de 80 % du réchauffement climatique. Après des décennies de négociations sur le climat, les combustibles fossiles ont enfin été placés au centre du débat. Cependant, de nombreux gouvernements continuent d'approuver de nouveaux projets liés au charbon, au pétrole et au gaz, compromettant ainsi la possibilité de limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Les congrégations religieuses réclament un plan concret et contraignant pour mettre fin à l'expansion des nouveaux projets liés au charbon, au pétrole et au gaz, et pour gérer une transition mondiale vers l'abandon des combustibles fossiles. Une élimination équitable nécessite un plan juste pour réduire progressivement la production actuelle de combustibles fossiles, dans lequel les pays ayant la plus grande capacité et la plus grande responsabilité historique en matière d'émissions soient les premiers à effectuer la transition, en apportant leur soutien aux autres pays du monde. Les subventions aux combustibles fossiles doivent cesser et les États doivent fixer des objectifs clairs pour la transition vers les énergies renouvelables, sans laisser aucun travailleur, aucune communauté ni aucun pays de côté. Cet appel est en parfaite adéquation avec l'exigence biblique de laisser la terre se reposer, afin de garantir la libération des systèmes d'accumulation et d'exploitation.

Les évêques du Sud demandent également l'arrêt de toute nouvelle expansion de l'extraction des combustibles fossiles et l'abandon du modèle économique basé sur l'utilisation de ces combustibles. Au contraire, ils proposent de soutenir des alternatives énergétiques durables et décentralisées qui respectent les territoires et les populations qui ont été historiquement sacrifiés. La déclaration des évêques souligne que

L'idée d'une « transition énergétique juste », bien qu'elle soit présentée comme une solution à la crise environnementale, elle finit souvent par perpétuer le modèle actuel [de développement], qui profite aux grandes multinationales et aux pays du Nord, tout en imposant des coûts disproportionnés au Sud. Les projets énergétiques actuellement en cours entraînent souvent le déplacement de communautés et la destruction d'écosystèmes, aggravant ainsi les inégalités. En outre, la rhétorique croissante selon laquelle la solution consisterait à développer l'activité minière, en particulier pour l'extraction de minéraux considérés comme « critiques » et de terres rares, est écologiquement insoutenable, injuste et prédatrice. Elle renforce l'extractivisme colonial, transforme des territoires entiers en « zones de sacrifice », viole les droits humains et dévaste la nature au nom d'une fausse durabilité. Il est urgent d'abandonner un modèle économique qui propose une croissance infinie sur une planète finie et, à cette fin, exploite sans limite les personnes et les ressources.

Une transition juste doit en effet respecter les droits des peuples autochtones et des communautés locales, dont beaucoup vivent sur des territoires ancestraux où se déroule une grande partie de l'extraction minière pour les sources d'énergie propre. Laudato si' avait déjà mis en garde contre cette tendance qui conduit à la dégradation de l'environnement :

Il s'agit d'« une manière de comprendre la vie et l'action humaine qui est déviée et qui contredit la réalité au point de la détruire ». [LS 101] En substance, cela consiste à penser « comme si la réalité, le bien et la vérité jaillissaient spontanément du pouvoir même de la technologie et de l'économie ». [LS 105] En conséquence logique, « on en arrive facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a tant enthousiasmé les économistes, les théoriciens de la finance et de la technologie ». [LS 106]. (LD 20)

En d'autres termes, une transition juste ne consiste pas seulement à passer aux énergies renouvelables, mais aussi à vivre dans les limites de la planète en changeant nos modes de vie et nos modes de production et de consommation. L'appel du jubilé biblique à laisser la terre se reposer est ici tout à fait pertinent. L'hypothèse selon laquelle la combinaison du pouvoir de la finance et de la technologie peut résoudre tous les problèmes et générer des profits – sans remettre en question le modèle de développement fondamentalement erroné qui a créé la crise climatique, avec son approche extractive et son utilisation intensive des combustibles fossiles (LS 23) – est manifestement fausse. Comme l'affirme Laudato si',

La technologie, liée à la finance, qui prétend être la seule solution aux problèmes, n'est en réalité pas capable de voir le mystère des multiples relations qui existent entre les choses, et c'est pourquoi elle résout parfois un problème en en créant d'autres. (LS 20)

4. Fixer des objectifs concrets pour développer un système global de souveraineté alimentaire basé sur des pratiques agroécologiques

L'agriculture industrielle nuit à la nature et au climat. Les congrégations religieuses demandent de soutenir les petits et moyens agriculteurs — en particulier les femmes — qui pratiquent l'agroécologie. Cela contribuera à créer des systèmes alimentaires durables qui protègent l'environnement et fournissent une alimentation saine, en promouvant des méthodes de production, de transformation, de distribution et de consommation alimentaire adaptées à la culture. Tout cela est également en accord avec le soutien des évêques du Sud à l'agriculture familiale, qui représente la majeure partie de la production alimentaire dans leurs pays. Les évêques insistent pour que le travail de millions de familles soit protégé et promu, en encourageant la coopération dans la gestion durable de l'eau et des sols, et en donnant la priorité à la restauration des terres dégradées.

Cet appel fait profondément écho aux appels du Jubilé biblique à la restitution de la terre et à la libération du travail esclavagiste, qui se manifeste aujourd'hui sous la forme de relations de travail abusives, qui prennent en otage des personnes dépourvues de moyens de subsistance propres.

Laudato si' soutient également avec vigueur les systèmes agricoles durables, à petite échelle et diversifiés, qui respectent la nature et promeuvent la justice pour les pauvres. Elle critique le modèle agricole industriel dominant pour ses impacts environnementaux et sociaux. Cette critique s'aligne sur l'opposition de l'agroécologie aux monocultures, à la dépendance aux additifs chimiques et à la domination des grandes entreprises agroalimentaires. L'encyclique affirme également l'importance de l'agriculture familiale et des savoirs traditionnels, qui sont fondamentaux pour les pratiques agroécologiques :

Pour continuer à offrir des emplois, il est indispensable de promouvoir une économie qui favorise la diversification de la production et la créativité entrepreneuriale. Par exemple, il existe une grande variété de systèmes alimentaires agricoles et à petite échelle qui continuent de nourrir la majeure partie de la population mondiale, en utilisant une petite partie du territoire et de l'eau et en produisant moins de déchets, que ce soit dans les petites parcelles agricoles et les potagers, dans la chasse et la cueillette de produits forestiers, ou dans la pêche artisanale. Les économies d'échelle, en particulier dans le secteur agricole, finissent par contraindre les petits agriculteurs à vendre leurs terres ou à abandonner leurs cultures

traditionnelles. Les tentatives de certains d'entre eux pour développer d'autres formes de production, plus diversifiées, s'avèrent vaines en raison de la difficulté d'accéder aux marchés régionaux et mondiaux ou parce que les infrastructures de vente et de transport sont au service des grandes entreprises. Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures claires et fermes pour soutenir les petits producteurs et la diversification de la production.

Comment participer à la campagne

Nous sommes tous invités à participer à cette campagne, en vue de la COP30, afin de faire pression sur les gouvernements du monde entier pour qu'ils prennent des mesures efficaces, à l'échelle mondiale et en temps opportun, en faveur du climat. C'est pourquoi une campagne de collecte de signatures en ligne a été lancée, qui comporte deux volets : la collecte de signatures en faveur de la déclaration des religieux afin de donner de la visibilité à notre position sur les mesures nécessaires pour faire face à la crise climatique ; et l'envoi de la déclaration aux négociateurs de chaque pays, afin de faire pression pour que le bien commun l'emporte sur les intérêts égoïstes. Sans une forte pression venant de la base, il est difficile que la COP puisse produire des résultats à la hauteur de la situation.

La campagne se poursuivra pendant toute la période du Temps de la Création (du 1er septembre au 4 octobre) et, en tant que Comboniens, nous la considérons comme un engagement jubilaire concret.

Pour participer, rien de plus simple : en cliquant sur le lien <https://www.ecojesuit.com/ndcs-for-cop30/>, vous accédez à une interface où vous pouvez saisir vos coordonnées, signer la pétition et indiquer à quel gouvernement l'envoyer.

Conclusion

Ces appels sont étroitement liés aux négociations qui auront lieu lors de la COP30 à Belém (11-22 novembre 2025). Les congrégations religieuses, inspirées par l'enseignement social de l'Église, invitent toutes les personnes de bonne volonté – autres groupes religieux et communautés, société civile, individus – à se joindre à cette campagne pour la justice climatique. Ensemble, nos efforts communs peuvent contribuer à protéger notre planète, à défendre les plus vulnérables et à garantir un espoir pour l'avenir aux générations futures. Comme l'a déclaré le pape François à la fin de Laudate Deum (LD 60) :

Nous espérons que ceux qui interviendront [à la COP] seront des stratèges capables de penser au bien commun et à l'avenir de leurs enfants, plutôt qu'aux intérêts circonstanciels de certains pays ou entreprises. Qu'ils puissent ainsi montrer la noblesse de la politique et non sa honte. J'ose répéter cette question aux puissants : « Pourquoi vouloir conserver aujourd'hui un pouvoir qui restera dans les mémoires pour son incapacité à intervenir alors qu'il était urgent et nécessaire de le faire ? ».